SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE ADMINISTRATIVE A ABOMEY-CALAVI

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 023/SImAU/DG/DT/DJ du 04 mars 2021

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

N° 039 /SImAU/DG/DT/DJ/ du 19 Avril 2021

ADDENDUM N° 2

MODIFICATION APPORTEE

Il est apporté une modification sur les exigences en matière de qualifications au Point 6 de l'Avis d'Appel d'Offres et au Point 2.3 de l'Annexe A sur les critères de qualification.

Avis d'appel d'offres :

6 - Exigences en matière de qualifications :

Capacité économique et financière

Ancienne formulation

Les soumissionnaires devront avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Cinq milliards (5 000 000 000) FCFA** [justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin].

Nouvelle formulation

Les soumissionnaires devront avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, des lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cinq milliards (5 000 000 000) FCFA.**

La modification apportée au Point 6 de l'Avis d'Appel d'Offres est reconduite au Point 2.3 de l'Annexe A sur les critères de qualification.

Les attestations financières reçues des banques étrangères sont acceptées.

Cotonou, le 19 Avril 2021

Le Directeur Général,

Moïse Achille HOUSSOU